

LA DISPARITE DES EMPLOIS DU TEMPS

Nadia AMROUS, Chargée d'études à l'OVE

Le temps consacré aux études est un point fondamental de l'organisation de la vie étudiante. Cependant, ce temps est très variable et structuré de façon différente selon les filières. Qu'il s'agisse du nombre d'heures de cours, de travail personnel, de comportements d'absentéisme ou d'assiduité, on observe des oppositions entre les formations universitaires "traditionnelles" et les formations à plus fort encadrement pédagogique et à effectifs beaucoup plus restreints. Par ailleurs, l'investissement studieux n'est pas le même dans les formations élitistes et celles qui sont plus largement ouvertes aux bacheliers; en particulier, on observe des répartitions très différentes entre temps studieux et temps soustrait à la vie studieuse (notamment pour exercer une activité rémunérée). On constate enfin que les filles n'ont pas les mêmes stratégies ou comportements que les garçons face à leur temps d'études.

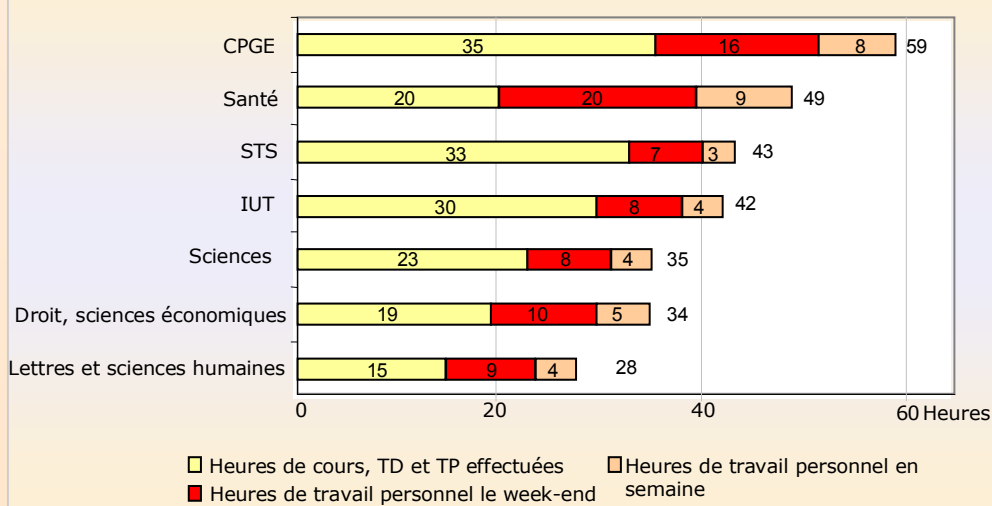
Des contraintes de temps différentes selon les formations

En ce qui concerne les heures de travail consacrées aux études, on observe une opposition entre les formations universitaires traditionnelles et les formations à fort encadrement pédagogique d'effectifs restreints (les CPGE mais aussi les IUT et les STS¹). Dans les premières, les heures de cours sont moins élevées que dans les secondes. Ainsi en 1^{er} cycle, le temps de travail consacré aux études, heures de cours et travail personnel, varie du simple au double selon les filières d'études² : de 28 heures en lettres et sciences humaines à 59 heures en CPGE (graphique 1). Par ailleurs, on cons-

tate une différence, à l'intérieur même des filières plus encadrées pédagogiquement, entre les élèves des classes préparatoires où le travail personnel est important et ceux des IUT ou STS où le travail se fait essentiellement dans "l'espace scolaire". Ainsi, en classes préparatoires, le temps consacré au travail personnel est deux fois plus important que celui observé au sein des IUT ou STS.

C'est d'ailleurs au sein des STS que le nombre d'heures de travail personnel consacré aux études est le plus faible (10 heures).

Graphique 1 - Type d'études et durée de travail en heures, en 1er cycle



En 1^{er} cycle, les taux d'absentéisme³ observés mettent en lumière la différence qui existe entre les classes supérieures de lycées, où l'absentéisme est relativement marginal (1% en CPGE et 5% en STS) et les filières universitaires, où il est non négligeable, dépassant toujours les 10% sauf en IUT (6%). Il faut garder à l'esprit que les élèves d'IUT, de STS ou de classes préparatoires continuent à être soumis au "régime" lycéen où l'encadrement pédagogique est étroit, les présences régulièrement contrôlées et les absences parfois sanctionnées.

Le chevauchement des cours empêche davantage d'assister aux enseignements chez les étudiants des filières traditionnelles d'université que chez ceux inscrits en classes supérieures de lycée ou en IUT. Il est ainsi quasiment inexistant chez les élèves de STS (moins de 1%) et assez rare aussi en IUT (1,7%) ou en CPGE (3,1%); il concerne en revanche 12% des étudiants inscrits en lettres et sciences humaines ou encore 9,1% des étudiants en santé.

Cette opposition entre ces formations encadrées et les formations universitaires traditionnelles qui le sont bien moins, apparaît aussi lorsque l'on observe les étudiants qui manquent volontairement les cours. Si on peut considérer que

ce comportement est loin d'être celui de la majorité des étudiants puisque globalement moins de 10% d'entre eux déclarent manquer volontairement un grand nombre de cours⁴, on constate cependant que le phénomène est encore plus rare dans les classes supérieures de lycées et les IUT que dans les formations universitaires classiques. Ainsi, les étudiants non assidus représentent des effectifs marginaux en CPGE (1,4%), en STS (1,9%) ou en IUT (3,2%). Ils sont, toutes proportions gardées, un peu plus nombreux à le faire dans les filières d'université : près de 11% dans les formations de droit, sciences économiques ou lettres et sciences humaines, et même 19% en santé.

Quand on examine les raisons données à ces absences volontaires aux cours, il apparaît que les élèves de classes préparatoires ou de STS ne sont respectivement que 23,7% et 22,2% à déclarer s'organiser avec des camarades pour échanger les notes de cours. Cette pratique est plus fréquente en santé (56,9%), en droit, sciences économiques (55,3%) ou en lettres et sciences humaines (52,4%); les élèves d'IUT ont ici un comportement qui se rapproche de celui des étudiants des filières universitaires traditionnelles (47,6%).

Tableau 1 - Étudiants n'assistant pas à des enseignements (cours, TD ou TP) par choix (en %)

	Oui, à presque tous	Oui, souvent	Oui, parfois	Oui, mais exceptionnellement	Non, jamais
CPGE	0,3	1,1	8,7	34,0	56,0
Santé	6,8	12,2	24,9	31,0	25,2
Sciences	2,6	6,6	25,2	42,1	23,5
Droit, économie	3,2	7,5	25,5	43,6	20,2
Lettres et sciences humaines	4,1	7,0	25,1	42,6	21,2
IUT	0,5	2,7	17,9	42,8	36,1
STS	0,4	1,5	14,0	37,2	46,9
Total	3,0	6,3	22,7	40,7	27,4

Lecture: 56% des élèves de CPGE déclarent ne jamais manquer volontairement des enseignements

Un investissement studieux inégal selon le degré de sélection

Les heures de travail personnel consacrées aux études pèsent fortement sur la durée hebdomadaire de travail scolaire ou universitaire. Ainsi les élèves de classes préparatoires cumulent un nombre élevé d'heures de cours et de travail personnel : ce dernier les mobilise en moyenne 24 heures par semaine, dont 8 heures le week-end. Ce sont néanmoins les étudiants de 1^{er} cycle en santé, plus particulièrement ceux de médecine, qui cumulent le nombre le plus élevé d'heures de travail personnel en dehors des cours : 31 heures hebdomadaires, dont 10 heures le week-end. Ces deux types de formation très sélectionnées socialement et scolairement, laissant présager une insertion professionnelle réussie, demandent donc un investissement studieux élevé.

D'ailleurs, parmi les étudiants en santé qui déclarent manquer les cours volontairement (même de manière exceptionnelle) le premier argument cité est en rapport avec le travail studieux. Ils sont, en effet, plus nombreux que dans les autres filières à déclarer que les photocopiés et les livres leur suffisent : 65,3% contre 35,2% en lettres et sciences humaines et 15,4% en STS. Par ailleurs, la faible proportion des élèves de CPGE qui manquent volontairement des cours le fait le plus souvent en vue de la préparation d'un contrôle, d'un test ou d'un examen (60,2%) ; les étudiants de lettres et sciences humaines ne sont que 42,7% dans ce cas et les élèves de STS sont les moins nombreux, un tiers environ. On voit donc que dans les types d'études les plus sélectifs, l'absentéisme volontaire reste souvent subordonné à la logique studieuse. *A contrario* dans des filières moins prestigieuses, plus largement accessibles, plus diversifiées socialement, le premier argument cité par les étudiants manquant, même

exceptionnellement, des enseignements est celui du manque d'envie d'aller en cours : 77,5% chez les élèves de STS, 66,9% chez les étudiants d'IUT ou encore 66,6% chez ceux de lettres et sciences humaines.

Toutes filières confondues, on observe que 3,1% des étudiants déclarent travailler souvent avant 7 heures du matin, 5,4% souvent entre 7 et 8 heures et 21,2% souvent entre 8 et 9 heures.

Tableau 2 - Raisons données à l'absence volontaire aux cours (%)

Il vous arrive de ne pas avoir envie d'aller en cours	66,1
La manière dont l'enseignant fait ses cours ne vous convient pas	54,1
Vous vous êtes organisé avec des camarades pour échanger les notes de cours	49,2
Vous préparez un contrôle, un test, un examen	47,2
Les photocopiés et les livres vous suffisent	38,7
L'horaire ne vous convient pas	35,7
Cette matière vous a déçu par rapport à l'idée que vous vous en faisiez	30,9
Ils ne correspondent pas à des matières importantes	26,3
Vous avez déjà suivi ces enseignements sans les valider l'année passée	13,9
Vous avez fait l'impasse sur ces enseignements	10,1

Lecture: 66,1% des étudiants qui "sèchent" indiquent qu'il leur arrive de ne pas avoir envie d'aller en cours

res. Globalement 23,2% des étudiants déclarent travailler souvent le matin avant 9 heures, mais cette proportion varie selon la filière d'études et la charge de travail personnel qui en découle. Les filières les plus élitistes demandent une charge d'investissement personnel particulièrement importante, ce qui nécessite de dégager du temps pour le travail studieux. Ainsi, plus le nombre d'heures de travail personnel est élevé, plus la proportion d'étudiants qui travaillent souvent le matin avant 9 heures augmente : ils sont près de 40% en CPGE et un tiers environ en santé. En droit, sciences économiques ils sont un quart mais seulement 18,3% en IUT et 16,6% en STS, filières dans lesquelles les nombres d'heures de travail personnel sont les moins élevés.

69,3% des étudiants travaillent souvent après 20 heures : 62,2 % entre 20 et 22 heures, 38,4% entre 22 heures et minuit et 12,2% au-delà de minuit. Ici encore, travailler souvent en soirée dépend de la filière d'études : 93,3% des élèves de CPGE déclarent travailler souvent le soir, ils sont un peu plus de 70% en santé ou en droit, sciences économiques ; les élèves de STS sont proportionnellement les moins nombreux à le faire (64,6%).

Pour préparer leurs examens, 88,2% des étudiants concentrent leurs efforts à l'approche des épreuves et seulement un peu plus de la moitié (53,7%) déclarent réviser régulièrement tout au long de l'année. Selon les types de filières, les manières d'étudier diffèrent : la proportion d'étudiants qui révisent régulièrement est plus élevée chez les élèves de CPGE (81,3%) ou les étudiants en santé (76,6%) que chez les inscrits

en STS (51%), en sciences (49%) ou en IUT (48,8%).

La régularité et la rigueur dans le travail impliquent une organisation appropriée. On observe ainsi, en 1er cycle, que les étudiants en santé sont proportionnellement les plus nombreux à s'être fixés strictement un emploi du temps (45,7%), ils sont suivis par les élèves de classes préparatoires (37,8%) ; les étudiants de droit, sciences économiques sont 30% à l'avoir fait et les moins nombreux sont ceux de STS (moins d'un étudiant sur cinq). On s'aperçoit que le nombre d'heures de travail personnel est fortement corrélé avec la planification stricte du travail. Ainsi, les étudiants qui cumulent le plus d'heures de travail personnel sont aussi proportionnellement les plus nombreux à organiser strictement leur emploi du temps.

Vie studieuse et travail rémunéré

Avec la progression en cycles, la structure du temps consacré aux études se modifie. Quelle que soit la filière d'études, le nombre d'heures de cours auxquelles les étudiants assistent diminue sensiblement entre le 1^{er} et le 3^{ème} cycle. C'est en lettres et sciences humaines que ce temps baisse le plus, il est en effet divisé par deux, et c'est en droit et sciences économiques qu'il diminue le moins. On observe simultanément, un accroissement du temps de travail personnel et ce, tout particulièrement hors week-end. L'accroissement le plus important s'observe en lettres et sciences humaines ainsi qu'en sciences (respectivement 8 heures et 7 heures de plus en 3^{ème} cycle qu'en 1^{er} cycle). En droit et sciences économiques, il augmente moins : 5 heures de plus en semaine et une heure de plus le week-end. Parallèlement à ces évolutions, la proportion d'étudiants exerçant une activité rémunérée durant l'année scolaire augmente. Néanmoins, tous les étudiants qui travaillent ne sont pas confrontés de la même

façon à la concurrence entre le temps consacré aux études et celui réservé à l'exercice d'une activité rémunérée. On observe ainsi que la probabilité d'exercer une activité rémunérée qui n'est pas intégrée aux études (contrairement aux stages, à l'internat hospitalier, etc.) et qui est exercée au moins à mi-temps, au moins six mois par an (contrairement aux petits jobs) est la plus élevée parmi les étudiants en lettres et sciences humaines et la plus faible chez les élèves de CPGE⁵. De façon plus générale, on peut dire que la vie étudiante coïncide avec la vie " studieuse " chez les étudiants jeunes, socialement et scolairement sélectionnés, inscrits dans des filières prestigieuses nécessitant un grand investissement scolaire, avec un nombre d'heures de cours et de travail personnel élevé, et ayant peu à se soucier des problèmes matériels surtout s'ils résident chez les parents ou en internat. En revanche, la vie étudiante est assez fortement dissociée de la vie studieuse dans des filières moins exigeantes, impliquant un temps

de travail personnel moins élevé, surtout lorsqu'il faut que l'étudiant prenne en charge lui-même une large part de son entretien.

Dans ce contexte, la filière santé a ses spécificités propres : les efforts scolaires " classiques " se concentrent dans les premières années puis, par la suite, contrairement à ce qui apparaît dans les autres filières, on observe une diminution du temps de travail personnel et l'exercice d'une activité rémunérée devient très fréquent. Il s'agit cependant, dans la plupart des cas, d'activités intégrées aux études et non pas concurrentes des études : internes ou externes des hôpitaux. Ces activités sont exercées par 5,1% des étudiants en 1^{er} cycle de médecine, 62,2% dès le second et 77,5% en 3^{ème} cycle.

D'une manière plus générale, l'activité rémunérée, qu'elle soit intégrée aux études ou concurrente des études, influence logiquement l'emploi du temps des étudiants. Toutes filières confondues, les étudiants actifs consacrent moins de temps aux heures de cours et au travail personnel que les autres. On observe, pour les étudiants de 1^{er} cycle, un écart global de 7 heures entre ceux qui déclarent avoir une activité rémunérée durant l'année universitaire et ceux qui n'en ont pas (34 heures contre 41 heures). Les étudiants actifs consacrent en moyenne 3 heures de moins que les non-actifs à leur travail personnel et assistent, en moyenne, 4 heures de moins aux enseignements que ces derniers.

Cet écart se creuse encore si la comparaison se fait entre les étudiants qui ont une activité rémunérée très concurrente des études (au moins à mi-temps, au moins six mois par an) et ceux qui n'en n'ont pas. En 1^{er} cycle l'écart global est de 14 heures : les étudiants ayant une activité très concurrente de leurs études assistent aux enseignements en moyenne 10 heures de moins que les non-actifs et consacrent 4 heures de moins à leur travail personnel que ces derniers. Avec la progression en cycles, les écarts entre ces deux sous-populations étudiantes restent à peu près constants.

L'activité rémunérée a une forte influence sur l'assiduité puisque pour les étudiants actifs (hors ceux ayant une activité intégrée aux études), toutes filières et tous cycles confondus, le taux d'absentéisme s'élève à 16,2% alors qu'il est de 9% pour les étudiants qui ne travaillent pas. On observe d'ailleurs que 29,6% des étudiants actifs déclarent ne pouvoir assister à certains enseignements en raison d'une activité professionnelle ; ce taux atteint près de 60% parmi ceux qui exercent une activité très concurrente de leurs études.

Pour relativiser ces taux d'absentéisme, on notera que 10,3% des étudiants actifs ont obtenu une dispense d'assiduité qui leur permet de bénéficier d'un aménagement spécifique de leur emploi du temps.

Des filles plus studieuses et mieux organisées

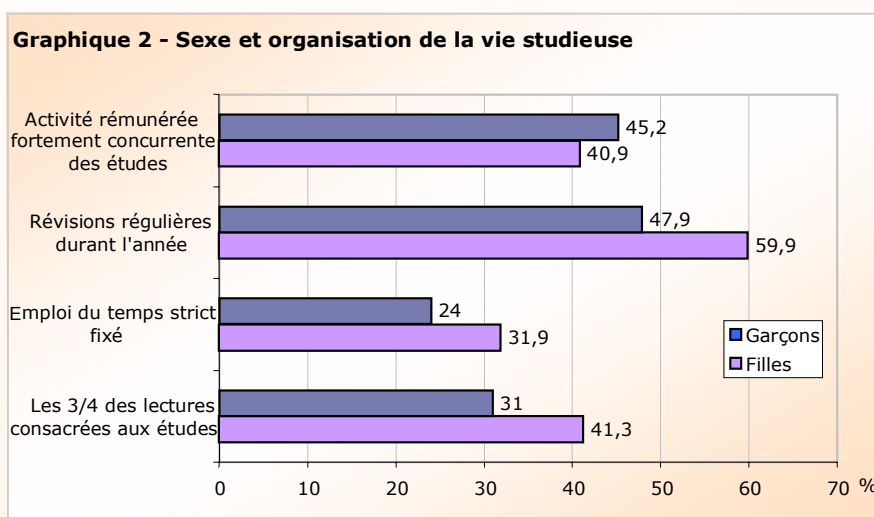
Les étudiantes semblent plus assidues que leurs homologues masculins. En effet, si les taux d'absentéisme ne diffèrent guère entre les sexes en IUT, STS ou CPGE, on constate, en revanche, une plus grande assiduité des filles dans les autres filières. En 1^{er} cycle de médecine, le taux d'absentéisme des garçons monte à 17,8% alors que celui des filles est de 11,8% ; en lettres et sciences humaines, ces taux sont respectivement de 23,4% et 16,2%. On observe des écarts moindres en sciences (13,4% vs 9,6%) et en droit, sciences économiques (19,2% vs 17,1%). Par ailleurs, tous cycles confondus, 7,5% seulement des filles déclarent manquer les cours volontairement, (souvent ou de manière exceptionnelle), contre

11,4% des garçons.

On notera que toutes filières confondues, les filles sont plus nombreuses que les garçons à travailler souvent le matin (24,8% vs 21,3%) comme le soir (72,5% vs 65,5%). Elles sont plus constantes que les garçons puisque près de 60% d'entre elles révisent régulièrement alors que ces derniers ne sont pas la moitié à le faire : 47,9% (en CPGE l'écart est cependant très faible entre les deux sexes). On peut observer qu'elles sont à la fois proportionnellement plus nombreuses à s'organiser strictement un emploi du temps pour leur travail personnel (31,9% vs 24%) et à le respecter (46,5% vs 41,5%).

Autrement dit, les filles s'inscrivent davantage dans une logique de vie studieuse et en respectent davantage " les règles ". Elles sont plus organisées et plus disciplinées que leurs homologues masculins, elles adoptent plus fréquemment les comportements considérés comme rentables dans l'enseignement supérieur. Il est

vrai qu'elles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir une activité rémunérée durant l'année que les garçons (51% vs 44,3%), mais elles y consacrent tendanciellement moins de temps : 40,9% des filles qui exercent une activité rémunérée le font au moins à mi-temps au moins 6 mois par an contre 45,2% des garçons⁶.



Notes

¹CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles, IUT : Instituts Universitaires de Technologie, STS : Sections de Techniciens Supérieurs.

²Voir aussi B. Lahire, *Les manières d'étudier*, Paris, La Documentation Française, Les cahiers de l'OVE, n°2, 1997, et C. Grignon (dir.), L. Gruel, J.C. Eicher, B. Lahire, P. Cam, *Les conditions de vie des étudiants*, Paris, PUF, 2000.

³Se définit comme la proportion, en pourcentage, de la différence entre les heures théoriques et les heures effectives par rapport aux heures théoriques. Ex. en IUT : $5\% = (44 \text{ (Heures théo.)} - 42 \text{ (Heures effec.)}) / 44$.

⁴De façon plus précise, ils indiquent qu'ils " sèchent " les cours " souvent " ou " presque tous ".

⁵Voir aussi B. Thiphaine, *Les étudiants et l'activité rémunérée*, OVE info n°1, OVE, Paris, février 2002.

⁶Voir aussi L. Gruel, B. Thiphaine, *Des meilleures scolarités féminines aux meilleures carrières masculines*, OVE/Lessor, 2004.

Observatoire national de la vie étudiante

6/8 rue Jean Calvin - BP 49 75222 PARIS Cedex 05

Tel. : 01 55 43 57 92 Fax. : 01 55 43 57 19

Courriel : ove@cnous.fr

En ligne sur www.ove-national.education.fr

Directeur de la publication : Guillaume Houzel

Rédaction : Nadia Amrous, Louis Gruel, Ronan Vourc'h

Maquette : Delphine Roussillon

© OVE 2005 - ISSN : 1638—8542

Pour retrouver toutes les publications de l'OVE et vous inscrire à sa lettre d'information électronique, visitez son nouveau site : www.ove-national.education.fr